



ABONNEMENTS

Un an: Six mois
 Suisse Fr. 6— Fr. 3—
 Union postale » 12— » 6—
 On s'abonne à tous les bureaux de poste

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

ANNONCES

Provenant de la Suisse 20 ct. la ligne
 » de l'étranger 25 » » »
 Minimum d'une annonce 50 cent.
 Les annonces se paient d'avance

Organe de la Société intercantonale des Industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Un programme ouvrier

Le premier numéro de la *Solidarité horlogère* vient de paraître. On sait que ce journal continue l'*Ouvrier horloger* et la *Solidarité*, qui viennent de fusionner.

L'article de fond de ce premier numéro fait l'historique des organes spéciaux créés depuis la fondation de la Fédération horlogère, et explique les motifs de la fusion qui a donné naissance au nouvel organe ouvrier.

Il y a cinq ans, l'*Ouvrier horloger* publiait le programme suivant :

Nous nous efforcerons, en première ligne, à lutter contre l'indifférence coupable qui s'accroît tous les jours de plus en plus chez les ouvriers.

Nos efforts tendront en outre à obtenir, par des moyens légaux, que les salaires les plus avilis soient rétablis à leur moyenne normale.

Nous nous opposerons par contre de toutes nos forces à l'avitilissement des prix, qu'il soit ancien ou nouveau.

Le but que nous traçons alors, dit la *Solidarité horlogère*, n'a guère changé, et les moyens pour y arriver doivent encore être les mêmes aujourd'hui.

Susciter par la voie légale une organisation générale grâce à laquelle il sera possible d'exercer une influence décisive sur les corps législatifs; l'individu isolé est trop faible pour cela; il lui faut l'appui de ses collègues de profession.

La partie la plus intéressante est celle qui parle du rôle *politique* des organisations ouvrières; nous citons :

Mais avec l'avancement de nos idées, la tâche du journal devient aussi plus grande : à engager les ouvriers à s'occuper et à traiter de questions politiques, à indiquer les voies et moyens qu'ils doivent employer dans l'intérêt de la réalisation de leurs revendications.

L'ancien rédacteur de *Solidarité* a, dans son article d'adieu, fait observer qu'il aurait bien aimé s'occuper avec ses lecteurs de politique et économie sociales, s'il n'y avait pas autant de collègues qui ne veulent rien entendre de

politique, ou qui marchent à la remorque de nos anciens partis.

L'on entend souvent dire que le mouvement professionnel doit être séparé du mouvement politique; que l'on peut être un excellent membre de syndicat sans se soucier en aucune façon de la politique.

Cette prétention n'était justifiée qu'aussi longtemps que les ouvriers ne formaient pas de propre parti, aussi longtemps qu'ils ne se souciaient pas, en action, de politique, ou n'appartenaient que comme « garniture » d'un cercle politique quelconque.

Mais de nouveaux points se sont ajoutés au programme des anciennes organisations; grâce à la transformation du système de production, au remplacement du travail à la main par celui à la machine, et à l'introduction qui a été la conséquence du travail en parties brisées, les questions de la protection légale de l'ouvrier, d'une indemnisation équitable en cas d'accidents, des secours à accorder aux proches d'ouvriers tués dans des entreprises industrielles, ont acquis une signification des plus importantes; le principal intéressé, soit l'ouvrier, doit *volens volens* s'en occuper, et en le faisant, il entre également dans l'arène politique. Sa tâche doit consister à donner à ces lois de protection une forme aussi avantageuse que possible pour lui, et il ne peut obtenir cela par aucun autre moyen qu'en entrant en lice d'une façon courageuse, ferme et bien comprise, mais calme, pour la défense de ses revendications, chaque fois que l'occasion s'en présente.

Il n'est guère difficile de deviner quel est le parti qui défend le plus franchement les revendications ouvrières, malgré qu'on doive reconnaître que dans chaque parti il se trouve des hommes animés de sentiments humanitaires, le parti démocrate-socialiste n'en est pas moins celui qui offre le plus de garantie pour que l'ouvrier ne soit pas simplement flatté du haut des tribunes, par les orateurs des fêtes de tir et de musique, mais que ses droits soient défendus avec énergie.

Qu'on s'initie donc à ses principes; qu'on s'approche de lui sans arrière-pensée, et nous sommes persuadés que dans notre contrée aussi il sera bientôt formé un parti éclairé, sachant ce qu'il veut, partisan des principes démocratiques-socialistes, qui saura mieux éloigner les éléments anarchistes que toute la force policière.

Voilà de quelle manière nous estimons que l'ouvrier horloger devrait s'occuper de poli-

tique; non pas se borner à raisonner ou à faire quelque émeute par ci par là; cela n'avance à rien; du travail, travail sans relâche dans son syndicat professionnel, dans sa partie, c'est là ce qui doit être notre mot de ralliement, et c'est avec ces vœux que nous abordons les fonctions de rédacteur de *Solidarité horlogère*.

* * *

L'article de la *Solidarité horlogère*, dont nous venons de reproduire les principaux passages, emprunte une importance toute particulière au fait qu'il est en quelque sorte un article-programme. Il accentue d'une façon très nette et sans aucune réticence, la nécessité, proclamée souvent déjà par les chefs ouvriers, de la transformation des groupes professionnels en groupes politiques.

Fondés dans un but de défense des intérêts de la classe ouvrière et de résistance contre les exigences des mauvais patrons, les syndicats ouvriers ont longtemps travaillé sur le seul terrain professionnel. Individuellement, chaque ouvrier continuait à se rattacher au parti politique auquel il avait appartenu jusqu'alors.

Mais, peu à peu, le but s'est considérablement élargi. Les questions économiques ont été portées devant les corps politiques, pour qu'ils les étudient et leur donnent des solutions légales. Il s'agissait donc, pour la classe ouvrière, d'augmenter le nombre des défenseurs de ses idées et de ses revendications dans les Conseils de la nation, tant au fédéral qu'au cantonal.

Les chefs ont bien vite compris que ces groupements formés dans un but spécial et, au début, en dehors de toute tendance politique, représentaient, grâce à leur cohésion et à leur discipline, une force avec laquelle le corps électoral devrait compter. Ils ont accompli un travail énorme pour rompre les liens qui unissaient les ouvriers aux anciens par-

tis. Il a fallu vaincre de grandes résistances et manœuvrer avec beaucoup d'habileté, pour ne pas effrayer les nombreux ouvriers que leurs principes politiques tenaient éloignés du mouvement socialiste.

En lisant l'article de la *Solidarité horlogère*, on sent que la victoire n'est pas complète encore ; c'est avec une certaine prudence qu'on signale aux ouvriers le parti démocrate-socialiste, comme étant celui « qui défend le plus franchement les revendications ouvrières », mais on sent aussi que le travail de désagrégation a partiellement accompli son œuvre et que les syndicats ouvriers, élargissant leur but et leur action, deviendront de plus en plus des foyers d'agitation politique et électorale.

Ce groupement, fait au détriment de la force des partis anciens et contre eux, aura-t-il pour conséquence de rallier dans un but de défense et de résistance les éléments appartenant aux autres classes de la population ? C'est ce qu'un avenir rapproché nous prouvera. Il ne nous appartient pas d'ailleurs d'émettre des prévisions sur des questions de politique pure. Mais il nous a paru intéressant de signaler les progrès accomplis par l'évolution ouvrière, et nous ne pouvions mieux le faire, qu'en mettant sous les yeux de nos lecteurs, l'article significatif que consacre à cette question un organe professionnel ouvrier.

Les nouveaux poinçons français

Le *Journal officiel* publie le décret suivant :
Le président de la République française,
Vu la loi du 19 brumaire an VI sur la garantie des matières d'or et d'argent,
Vu l'ordonnance du 7 avril 1838 ;
Vu le décret du 13 janvier 1864 ;
Vu la loi du 11 janvier 1892, portant fixation du tarif général des douanes ;
Sur le rapport du ministre des finances,

Décète :

Article premier. — Deux poinçons sont créés pour la marque des ouvrages d'or et d'argent provenant des pays qui n'ont pas conclu avec la France de traité stipulant l'application à ces objets du régime propre aux articles similaires de fabrication française.

L'un de ces deux poinçons sera affecté à la marque des ouvrages d'or ; il aura pour emblème « un hibou ».

L'autre servira au poinçonnement des ouvrages d'argent ; il aura pour symbole « un cygne ».

Les poinçons n'auront qu'un seul module.

Les dessins figuratifs de ces marques resteront annexés à la minute du présent décret.

L'article 2 du décret du 13 janvier 1864 est rapporté en ce qu'il a de contraire aux dispositions du présent article.

Art. 2. — Le poinçon « le charançon », qui est employé aujourd'hui pour la marque des ouvrages d'or et d'argent autres que les montres, importés des pays avec lesquels ont été conclus des traités ou conventions accordant à ces ouvrages le même traitement qu'aux objets similaires de fabrication française, conservera cette affectation, ainsi que ces deux modules actuels (gros et petit).

La forme actuelle du périmètre de ce poinçon (ovale régulier) est maintenue pour les objets d'or.

Pour la marque des ouvrages d'argent, le périmètre de ce poinçon sera désormais de forme rectangulaire.

Le dessin figuratif de ce poinçon, avec périmètre rectangulaire, restera annexé à la minute du présent décret.

Art. 3. — Le poinçon « la chimère », employé pour la marque de l'horlogerie étrangère, est supprimé.

Cette horlogerie sera marquée, suivant la nature du métal, du poinçon « le hibou » ou poinçon « le cygne » dans les conditions déterminées par l'article 3 du décret du 13 janvier 1864.

Aucune modification n'est d'ailleurs apportée au régime applicable à l'horlogerie étrangère.

Art. 4. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* et inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 29 juin 1893.

Par le Président de la République
Carnot.

Le ministre des finances,
P. Peytral.

Examens d'apprentis à la Chaux-de-Fonds

Monteurs de boîtes :
1. Vuille, Oscar, Chaux-de-Fonds. 1
2. Jacot, Louis, » 1
3. Heng, Charles, » 1
4. Audétat, Edmond, » 1
5. Maire, Henri-Louis, Renan. 1

Graveurs :
1. Huguenin, J., Chaux-de-Fonds. 1
2. Ott, Ls-Edouard, » 1
3. Brandt, Ed-Henri, » 1
4. Froideveaux, Lucien, » 1
5. Immler, Hans, » 1

Planteurs d'échappements :
1. Brugmann, Charles, Verrières. 1
2. Venker, Gabriel, Sagne. 1
3. Girard, Georges, Locle. 1
4. Kempf, Vital, Bôle. 1
5. Diacon, Paul-Aréd, Dombresson. 1
6. Fallet, Robert, » 1
7. Dubois, Philippe, Locle. 1
8. Grosclaude, Louis, » 1
9. Bourquin, Charles, » 1
10. Sandoz, Arthur, Dombresson. 1

Repassseurs et remonteurs :
1. Stauffer, Marc, Ponts. 1
2. Sunier, Marc-Augte, Corcelles. 1
3. Droz, Georges, Chaux-de-Fonds. 1
4. Rufener, Charles, » 1
5. Vildberger, Ernest, » 1

Ebauche et finissage :
1. Zweigart, Louis, 1

Sertisseurs :
1. Meyer, Maur., Chaux-de-Fonds. 1
2. Mathey, Berthe, » 1
3. Nidegger, Bertha, » 1

Régleurs :
1. Quidort, Ida, Chaux-de-Fonds. 1
2. Stauffer, Alice, » 1

Chaudronnier :
1. Ehrler, Charles, Locle. 1

Coiffeur :
1. Oehrli, Erd, Chaux-de-Fonds. 1

Typographes :
1. Jeanrichard, G., Chaux-de-Fonds. 1
2. Wiedmer, Ges, » 1

Exposition de Chicago

La *Feuille officielle suisse du commerce* publie des renseignements intéressants d'un correspondant qui a passé six jours à Chicago. Nous en publions quelques extraits :

Logements et distances. — Le centre de la ville pour ce qui concerne la ville dans ses rapports avec l'exposition, doit être cherché à la Van Buren Street ; c'est là que se trouve la gare de l'Illinois central, d'où part le train spécial (cattle train) qui transporte le voyageur en 14 minutes à l'entrée de l'exposition de la 60^{me} rue. Il y a donc lieu de recommander aux voyageurs de descendre dans l'un des hôtels à proximité de la Van Buren Street [Riche-lieu, Auditorium, Holland House, Victoria (très cher) ou Willington, Palmer House, Niagara (moins cher)]. De ces hôtels ou des logements particuliers à trouver en proximité on peut atteindre la gare en question en 2-6 minutes. Bien que se trouvant à 60 blocs, soit 10 kilomètres du parc de l'Exposition, les voyageurs résidant dans les environs de la Van Buren Street ont beaucoup plus de facilités pour se rendre à l'Exposition que ceux qui résident à 20 ou même 40 blocs plus près de l'exposition, attendu que depuis ces quartiers ils ne peuvent utiliser que les trains locaux de l'Illinois central ou les cable-courses qui prennent 4 fois plus de temps pour le même trajet. Il y a donc lieu de choisir un logement ou tout près de la gare de la Van Buren Street, ou dans l'un des nombreux hôtels à proximité immédiate du parc de l'Exposition, entre la 53^{me} et la 63^{me} rue. Les prix des hôtels à proximité de l'exposition sont actuellement peu élevés, ils augmenteront plus tard. Si donc au point de vue de l'économie il est préférable de vivre dans des hôtels près du parc de l'exposition, ces hôtels présentent d'autre part le désagrément que ceux qui y habitent et qui se rendent en ville pour y passer leur soirée, n'ont durant la nuit, que des moyens de transport fort lents pour regagner leur domicile.

Prix. — Les prix à l'ouverture de l'exposition ont été fort élevés ; ils ont diminué sensiblement alors que l'on a vu que le nombre des visiteurs étrangers n'était pas en rapport avec le nombre des constructions de circons-tance ; il y a eu une baisse dans les prix des logements de 25 à 50 % et l'on peut se loger actuellement, confortablement mais simplement, dans les prix de 1-3 dollars par jour dans nombre d'hôtels à proximité de l'exposition. Les logements particuliers en ville sont également à très bon marché. Les prix des restaurants à Midway Plaisance — annexe de l'exposition — sont fort élevés, attendu que les fermiers de ces restaurants ont à payer une redevance du 25 0/0 de toutes leurs ventes au Comité de l'exposition ; il en est de même dans les buvettes qui se trouvent dans certains bâtiments de l'exposition. Le mieux est donc de prendre les repas à l'hôtel le matin et le soir et de se contenter d'un léger repas à l'exposition au milieu de la journée.

Entrée à l'Exposition. — Le prix d'entrée de 50 sous est trop élevé. Sur la demande de notre ministre à Washington, M. de Claparède, nos délégués officiels sont dispensés du paiement de l'entrée ; pour obtenir cette faveur, ils ont à s'adresser à M. le consul Holinger, qui les met en rapport avec le bureau qui distribue les billets gratuits.

Brevets d'invention

Horlogerie et Bijouterie

LISTE DES BREVETS ENREGISTRÉS

Enregistrements

(Suite)

Cl. 64, n° 6515. 20 mai 1893. 8 h. a. — Nouvelle bascule-mise à l'heure. — *Burri-Haldi, Ls.*, fabricant d'horlogerie, 15, Quartier de Jura, et *Köhli, Fritz*, emboîteur, Chemin de la Promenade, Bienne (Suisse). Mandataire : Furrer, Gottfried, Bienne.

Cl. 65, n° 6465. 7 février 1893, 7 1/2 h. p. — Dispositif pour mouvement d'horlogerie permettant de trouver l'heure des hautes et basses mers. — *Chardon, Arthur-Victor*, horloger-constructeur, 2, Rue Pastourelle, Paris (France). Mandataires : Blum & Cie, E., Zurich.

Modifications

Cl. 64, n° 4895. 14 avril 1892, 6 1/4 h. p. — Nouveau système de montre à répétition et grande sonnerie perfectionnée. — *Montandon Fritz*, horloger, Ponts-Martel (Suisse). Mandataire : Imer-Schneider, E., Genève. Cession du 19 juin 1893, en faveur de « Racine » fabricant d'horlogerie, 304, Rue du Collège, Locle (Suisse). Mandataire : Imer-Schneider, E., Genève; enregistrement du 30 juin 1893.

Cl. 64, n° 6279. 18 février 1893, 6 1/4 h. p. — Montre à longue marche à barillet concentrique avec indicateur de développement du ressort et remontoir par le pendent. — *Jacot, Charles-Edward*, et *Bovy, Edouard*, fabricants, 14, Rue des Granges, Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire : Imer-Schneider, E., Genève. Licence d'exploitation du 14 février 1893, en faveur de « Rozat, Ls », fabricant d'horlogerie, Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 26 juin 1893.

Radiations

Cl. 64, n° 2026 avec 2026/72. Montre seconde au centre à arrêt.
Cl. 64, n° 2284. Système perfectionné de mouvement pour montres et pendules.
Cl. 64, n° 3360. Compteur de minutes pour chronographes-compteurs s'appliquant indifféremment à la montre Lépine ou savonnette.
Cl. 64, n° 4763. Nouveau genre de décoration pour montre.

Cl. 64, n° 4786. Perfectionnement aux montres sans clé.

Cl. 64, n° 4888. Montre à musique.

Cl. 64, n° 5225. Boîte de montre perfectionnée.

LISTE DES DESSINS ET MODÈLES

Enregistrements

N° 603. 21 juin 1893, 11 1/2 h. a. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Gauchat, Numa*, Fleurier (Suisse).

N° 604. 21 juin 1893, 6 h. p. — Ouvert. — 2 modèles. — Boîtes de montre. — *Roesgen frères*, Genève (Suisse). Mandataire : Imer-Schneider, E., Genève.

N° 607. 21 juin 1893, 8 h. a. — Ouvert. — 2 modèles. — Calibres de montres. — *Francillon & Co, Ernest*, St-Imier (Suisse).

N° 610. 29 juin 1893, 8 h. a. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre de montres. — *Braunschweig & Hirsch*, Chaux-de-Fonds (Suisse).

Modification

N° 208. 13 mai 1891, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Porte-masse de montres. — *Lachat, William*, Porrentruy (Suisse). Mandataire : Furrer, Gottfried, Bienne. Cession du 24 juin 1893, en faveur de « Bouellat & Walzer », Porrentruy (Suisse). Mandataire : Furrer, Gottfried, Bienne; enregistrement du 28 juin 1893.

Prolongations

N° 208. 13 mai 1891, 8 h. p. — (II^e période 1893/96). — 1 modèle. — Porte-masse de montres. — *Bouellat & Valzer*, Porrentruy (Suisse). Mandataire : Furrer, Gottfried, Bienne; enregistrement du 28 juin 1893.

N° 223. 15 juin 1891, 6 1/4 h. p. — (II^e période 1893/96). — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Husson & Retor*, Genève (Suisse); ayants cause de Kæseberg, Otto, Besançon (France). Mandataire : Imer-Schneider, E., Genève; enregistrement du 16 juin 1893.

Nouvelles diverses

Comptoir Lyon-Alemand. — Ce comptoir dont on a annoncé la déconfiture vient d'être autorisé à continuer ses affaires sous la surveillance du liquidateur.

Relations commerciales entre la Suisse et l'Espagne. — La position de la Suisse vis-à-vis de l'Espagne au sujet du traité de commerce est celle-ci :

Notre Département des affaires étrangères est en possession de promesses catégoriques du ministère Sagasta, par lesquelles les Cortès et le Sénat ratifieraient le traité avant le 1^{er} juillet. Il ne lui est point permis de mettre en doute la valeur de ces pièces diplomatiques, qu'il se verra forcé de publier, au besoin.

Mais, jusqu'ici, les Cortès seules ont ratifié et pour une cause inconnue et dont notre excellent consul général M. Lardet, ne peut donner l'énigme, le gouvernement n'a pas cru devoir tenir sa promesse en nantissant le Sénat de la question. La raison qu'il avance, à savoir qu'il serait obligé d'accorder les mêmes avantages à la France, ne peut se soutenir, car, par la nature différente des échanges, ces concessions seraient insignifiantes.

Il faut donc chercher d'autres raisons. Quoi qu'il en soit, le gouvernement fédéral est doré et déjà décidé d'appliquer à brève échéance aux marchandises espagnoles notre tarif différentiel, s'il n'arrive de Madrid aucune nouvelle satisfaisante.

Cote de l'argent

du 12 Juillet 1893

Argent fin en grenailles . . fr. 127» — le kilo.

Horlogerie

DEMANDE DE PLACE

Un jeune homme actif et sérieux horloger praticien au courant de toutes les parties de la montre, connaissant la fabrication et le commerce de l'horlogerie, la tenue des livres et la correspondance, et pouvant apporter les éléments d'un commerce rémunérateur, cherche position stable. — Ecrire case postale 268, St-Imier. 1881

BUREAU INTERNATIONAL DE BREVETS D'INVENTION
GENÈVE SUISSE
E. IMER-SCHNEIDER
Ancien élève de l'école polytechnique fédérale. Délégué de la Confédération Suisse aux congrès de Paris de 1878 & 1880 pour la protection de la propriété industrielle. Maison fondée en 1877.

Commanditaire

On demande une personne pouvant s'intéresser financièrement à l'exploitation d'une montre avec mouvement simplifié et breveté, sans concurrence. Occasion favorable pour un capitaliste qui désire obtenir de bons intérêts.

S'adresser au bureau d'affaires **Albert Chopard, Bienne.** 2184

MATILE-MATHEY

CHEMISIER

— BIENNE —

Fabrication de pochettes pour montres. 2080

GRAVEURS
Mari Rössler & Lave
ANCIENNE MAISON E. DURUSSEL
BERNE
FRAPPE DE BOÎTES DE MONTRES
POINÇONS EN TOUS GENRES
Marques de Fabrique
ENREGISTREMENT AU BUREAU FÉDÉRAL
MÉDAILLES INSIGNES JETONS

A liquider

bon marché, pour raisons de santé et départ, petite fabrication de chronographes-compteurs, en bloc ou par parties; marchandises environ 2900 fr.; forte remise sur prix de revient.

Ecrire case postale 1046, Bienne. 2177-X

1-300 Remontoirs argent

18 et 13 lig.

de bonne qualité, bien repassés et réglés sont demandés contre paiement au comptant par une maison d'exportation très solvable.

2192-1 Ferdinand Birchler, Einsiedeln.

VERRES de MONTRES

en tous genres

Vente en gros et détail

Boules variées et couleurs de 7 à 60 lignes.

PRIX RÉDUITS

A^{TE} GINDRAUX

Industrie, 4, BIENNE. 1818-11

Fabrique de MONTRES DE DAMES

pour tous pays

or, argent et acier

Spécialité 9 et 10", or, lép. et savonnettes, acier, simple et rapporté or, en tous genres. 2134-7

Montres 13", or et argent, pour l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne et l'Amérique.

Schneider & Dulché

67, rue du Doubs, 67

Chaux-de-Fonds

— TÉLÉPHONE —

La fabrique Kuhn & Tische à Reconvillier demande des Planteurs de finissages. 2194-2

Fabrication d'échappements Bostons, genre Anglais et Américains (H. 1405 Ch.) 2195-5

William Barbezat-Vallon
Cortailod (Neuchâtel)

AVIS

aux 2171-49

Fabricants d'horlogerie

Cadrons finiqués, émaux transparents de toutes couleurs et formes, sur plaques argent fin, produisant les plus brillants effets.

Prix sans concurrence.

César Wuilleumier

3, rue du Puits, 3

CHAUX-DE-FONDS

FABRIQUE D'HORLOGERIE

ALBERT SÉMON, St-Imier

Montres or, argent et acier fantaisie de toutes variétés 10, 11 et 12".

Montres cal. savonnettes boules argent et acier, richement décorées.

10" contours or, argt., argt. doré et acier, boules cristal variées, à chaînettes ou châtelaines.

Boules Presse lettre 30" ancre et cylindre, trotteuses au centre.

Montres 16 et 19" argent, acier et aluminium ancre et cylindre, trotteuse au centre.

18" acier, argent et galonné, cylindre et ancre. 1993-1

Sur commande, tous les genres.

Chronographe

Le plus complet, comme observations (1/5 de 2^{de} à 24 heures).

Le plus simple comme mécanisme fait jusqu'à ce jour. Brevet + 6013 à vendre. — S'adresser pour renseignements à MM. Imer-Schneider, ingénieur, et conditions Gunn, horloger, Genève. (Hc. 5269 X.)-1

M. VARRIN-COMMENT

à PORRENTROY (Suisse).

Montres remontoirs avec mise à l'heure, système nouveau et breveté. Pièces garanties. 2197-4

IMPRIMERIE

de la FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE
Chaux-de-Fonds

Déclarations de douane) Types officiels
Bulletins d'expéditions) avec Raison sociale, etc.

Fabrique de pendants, couronnes et anneaux
POUSSETTES INDÉPENDANTES (en tous genres)
 Or, Plaqué or, Galonné, Argent, Acier et Métal 1962

Jules BOURQUIN

MADRETSCH (Suisse)

Assortiments cylindriques et ovales soignés
 Spécialité pour grandes pièces jusqu'à 36 lignes canons olives
 TÉLÉPHONE

ENCHÈRES D'HORLOGERIE

Lundi 17 Juillet 1893, dès les 2 1/2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Fleur de Lys, à la Chaux-de-Fonds, il sera procédé à la vente en bloc d'un stock d'horlogerie comprenant :

729 montres or
 494 » argent
 110 » métal

d'une valeur totale de Fr. 64,700.—

La vente se fera au comptant et sans escompte sur la mise à prix de Fr. 40,000.— L'adjudication sera prononcée de plein droit en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

La marchandise peut être visitée jusqu'au jour des enchères chez M. Fierobe, courtier, Rue Léopold Robert 21^a à la Chaux-de-Fonds. (H. 1389 Ch.) — 2189-2

Régulateurs à poids et à ressorts en tous genres.
 — Fabrication de Petites Pendules à ressorts. —
 Coucous à ressorts et à poids. — Horloges de la Forêt Noire. — Réveils. 2162-10

Demandez notre

Catalogue de Poche
SCHRENK & BURGER
 Ramsen, Cant. Schaffhouse.

HORLOGERIE GARANTIE

BIENNE
 (Suisse)
 Calibre Vacheron

L. Burri-Haldi

BIENNE
 (Suisse)

Seul Fabricant

du Remontoir 10 lignes
 calibre Vacheron

Marque
 de fabrique
 déposée

Spécialité pour articles de fantaisie
 or, argent et acier



Calibre et Marque déposés

Fabricant de la montre crémalière
 nouveau système, brevetée sous n° 1340, s'adaptant sur
 bracelets, pendulettes, cannes, cravaches, etc.

Seul représentant et dépositaire pour le canton de Neuchâtel
 M. Paul Baillod-Houriet, au Locle

Echantillons à disposition. 2032-28

FRANCIS MARSDEN & C^{IE}
SLAVONIA WORKS, SHEFFIELD

Sorti de la Maison **Wilson - Hawksworth**

Aciers anglais d'une qualité appréciée en barres, tôles, bandes
 et fils convenables pour tous les travaux et pièces d'horlogerie et
 pour toute autre industrie. 2142-24

— PRIX MODESTE —

Adresser la correspondance à M. Albert Chopard à Bienne,
 qui la transmettra à l'usine pour exécution prompte et soignée.

Les personnes qui pourraient placer dans une maison de com-
 merce de l'Italie, de préférence de l'Angleterre, 2196-2

UN JEUNE COMPTABLE

parlant le français et l'allemand, qui a été employé dans une grande
 ville de l'Allemagne, sont priées de s'adresser à la rédaction de ce
 journal.

Affaire sérieuse

Un négociant en horlogerie faisant depuis de longues années
 le Panama et l'Amérique centrale, offre à vendre sa suite.

Valeur du stock : Une 30^{me} de mille francs.

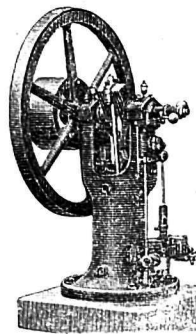
Conditions très avantageuses. — Avenir certain.

S'adresser sous initiales A. B. C. au bureau du journal.

Des renseignements peuvent être pris au *Secrétariat général de la
 Chambre cantonale du commerce* à la Chaux-de-Fonds.

Société suisse pour la construction
 de locomotives et de machines à Winterthour

Moteurs à gaz et à pétrole



Construction simple et solide.
 Marche sûre et économique. Em-
 ploi de pétrole ordinaire. Sécurité
 absolue. Entretien facile. Em-
 placement minime. 1964

Installations électriques. Ma-
 chines à vapeur fixes et demi-
 fixes. — CHAUDIÈRES.

On peut voir un moteur à pé-
 trole chez MM^{rs} H. Frêne & Car-
 raux à Reconvillier, qui donne-
 ront tous les renseignements dé-
 sirés.

FABRIQUE D'HORLOGERIE
 Spécialité de Montres fantaisie pour Dames

Henry Lacroix

7, rue du Voirons GENÈVE rue du Voirons, 7

Représenté à Chaux-de-Fonds par M^r Armand Ducommun, rue
 Léopold Robert, 23. 1965

Fabrique d'horlogerie
MAURICE DITISHEIM
 16, rue Léopold Robert, 16, CHAUX-DE-FONDS

Montres fantaisie pour Dames.
 Montres répétitions avec toutes compli-
 cations. 2005-x
 Assortiment complet en ces spécialités.



NOUVEAU



Oxidage de boîtes d'acier en tous genres, rouge, brun et noir, d'un
 très beau brillant.

Oxidage ordinaire très solide.

L.-A. RIESEN, Berne

Premier atelier fondé en 1882; seule maison pouvant par suite de
 longues expériences garantir la solidité et empêcher la rouille après
 l'oxidage. 2073-12

AVIS

Monsieur Charles Houriet, à Couvet, envoyé comme délégué par la Confédération, à Chicago, avise que son

bureau technique

sera fermé jusqu'au 15 août.

Il se recommande pour qu'on lui réserve les travaux en pourparlers jusqu'à cette époque.

Scierie à vapeur SAFENWYL

Fondée en 1879

FABRICATION

de

Caisses d'emballage montées ou découpées

de toutes sortes et toute grandeur

en bois de sapin, de hêtre et de peuplier

soit Caisses de transport, Caisses pour l'export, Caisses postales, etc. avec ou sans charnières, brutes ou rabotées. 1998

■ Marquées avec marque de fabrique. ■

Exécution simple et élégante.
(Ma 2002 Z)

TÉLÉPHONE.

TÉLÉPHONE.

THE MARINE, INSURANCE COMPANY, LIMITED

Transport-Versicherung. — Assurances transport.

Fondée à Londres en 1836.

Capital fr. 25,000,000. — Réserve fr. 12,000,000.

Assurances du transport de valeurs et de marchandises, par terre et par eau, par polices spéciales, d'abonnement et en bloc. — Assurances de corps de bateaux à vapeur. — Assurances de voyages.

Sécurités de premier ordre. — Conditions avantageuses.

Prière de s'adresser pour tous renseignements au directeur, fondé de pouvoirs pour la Suisse, M. Alfred Bourquin, à Neuchâtel, ou aux agents dans les cantons. 2075-38

Chaînes de montres

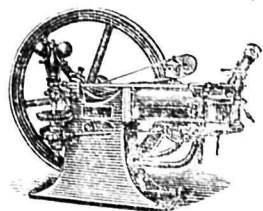
en Métal blanc, Nickel, Doublé, Talmi doublé or, Argent ^{800/1000}.
ca. 1000 échantillons divers 2161-10

Envois à choix. — Nouveautés.

Schrenk & Burger

Ramsen, Cant. Schaffhouse.

F. MARTINI & C^{ie}, ingénieurs-mécaniciens, Frauenfeld



Moteurs à gaz, pour gaz d'éclairage.

Moteurs à Essences de pétrole (Naphte, Néoline, etc.), inodores. 2002-7

Moteurs à pétrole, pour pétrole ordinaire de lampe. Constructions simples, marche silencieuse, sûre et régulière, consommation minime. (O. 5583 F.)

ÉCOLE D'HORLOGERIE et de MÉCANIQUE

CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Apprentissage d'horlogerie complet: trois ans. Apprentissage d'horlogerie pour spécialités. Apprentissage pour mécaniciens: trois ans. Classe spéciale de fabrication horlogère par procédés mécaniques perfectionnés. Cours théoriques, dessins techniques.

Bureau officiel d'observation des montres
avec bulletin au cachet communal

2010-15

S'adresser au Directeur.

Seules médailles d'argent. Exposition universelle, Paris 1878. — Paris 1889
Médaille Chaux-de-Fonds 1881. — Diplôme Zurich 1883.

Fabrique d'Aiguilles de Montres en tous genres

Maison fondée en
1812

WAGNON FRÈRES

Maison fondée en
1812

GENÈVE

Succursales et Dépôts:

Chaux-de-Fonds, 5, rue Daniel JeanRichard, 5,
Locle, 325, rue Bournot, 325.

Spécialité d'aiguilles Louis XV, ciselées or, acier, en composition dorée. Breguet et poires de toutes formes. Grandes et petites secondes, Chronographes, quantités, compteurs, etc. 1799-8

Diamantine nouvelle

poudre très recommandée pour polissages prompts et soignés d'aciers et métaux.

E. Freitag,

BIENNE (Suisse)

✎ Exportation. ✎

2099-1

ANNO 1854



Marque

déposée

FABRIQUE D'HORLOGERIE

Louis MULLER & C^{ie}

BIENNE (Suisse) Rue Centrale 18

SPÉCIALITÉS: Remontoirs 10 et 11^{mm}, acier, argent, or et celluloïde, en boîtes de toutes façons. Boules, demi-boules, breloques, chaînes, bracelets, broches-montres, pendulettes et autres combinaisons de l'horlogerie avec la bijouterie. Montres carrées 10^{mm} et 18^{mm}.

Boules presse-lettres 28^{mm} avec et sans étriers.

Doubles chronographes brevetés. 1846-15

On offre à vendre, pour cause de liquidation, une belle

Fabrique d'Horlogerie

située dans un des grands centres horlogers du Jura bernois, nouvellement construite en pierres, couverte en ardoises, à 2 étages outre le rez-de-chaussée, pouvant contenir 300 à 350 ouvriers, installation d'eau, machine à vapeur, outillage servant à la fabrication de la montre et des boîtes, 2 machines à tourner, système Dubail, plusieurs centaines de douzaines de mouvements: Ebauches, finissages, échappements et montres finies, clefs et remontoirs, le tout de bonne qualité en différents genres et grandeurs. 2154-1

Conditions avantageuses. — S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, St-Imier, sous chiffre X. 3147 J.

Les fabricants pouvant livrer régulièrement des Remontoirs 18 lig. cyl. gal. cuvette argent et métal 4 et 8 trous sont priés d'envoyer leurs plus bas prix pour commissions importantes sous chiffre **A. B. 150** Poste restante, **Bienne**. 2193-1

ON OFFRE A VENDRE

1° Un mouvement savonnette répétition à minutes, seconde indépendante, aiguille rattrapante, quantième perpétuel et phases lunaires.

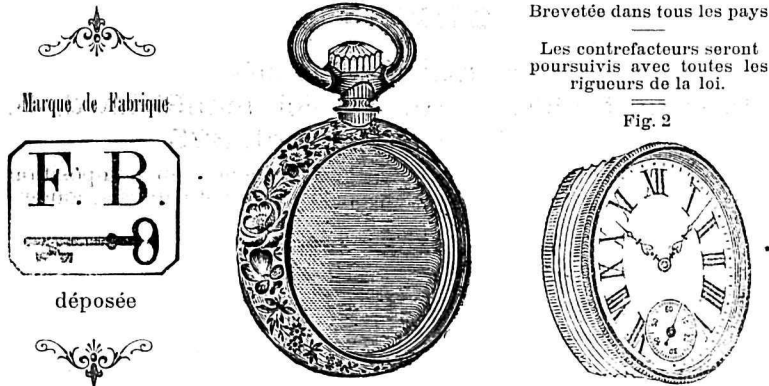
2° Un dit lépine répétition à quarts, seconde indépendante, quantième perpétuel et phases lunaires.

Ces deux pièces terminées et réglées dans contours métal.

S'adresser au **Brassus** (Suisse), case 1937.

2191-2

**NOUVELLE BOITE DE MONTRE ÉCONOMIQUE
ET IMPERMÉABLE
de F. BORGEL, fabricant, à Genève**



Fabrication en toutes grandeurs et pour tous genres de mouvements

AVIS

à MM. les Fabricants d'Horlogerie

M. F. Borgel porte à la connaissance de tous les fabricants d'horlogerie qu'ils trouveront des Boîtes économiques et imperméables à vis brevetées toutes faites et montées d'une façon interchangeable et soignée en forme Bassines et L^s XVI

sur mouvements Dubail, Monnin, Frossard & C^{ie} de Porrentruy
Fontainemelon

à prix réduits et avec emboitage préparé en argent, galonné, acier et plaqué or.

On fabrique la boîte or sur commande

Représentation et dépôt de vente à Chaux-de-Fonds chez :

M. Rodolphe Uhlmann, Rue Daniel JeanRichard, 21.

Forte récompense à toute personne dénonçant un contrefacteur.

Aucune autre fabrique n'est autorisée à la fabrication de cette boîte.

AVIS

MM. Dubail, Monnin, Frossard & C^{ie}, de Porrentruy avisent MM. les fabricants qu'ils livrent dès maintenant leurs mouvements finissages 19^{mm} Glashütte et 18, 19^{mm} à ponts avec mécanisme d'emboitage tout fixé, spécialement destiné pour la Boîte imperméable et économique à vis Borgel.

DUBAIL, MONNIN, FROSSARD & C^{ie}.

AVIS

La Fabrique de Fontainemelon avise MM. les fabricants qu'elle livre dès maintenant ses finissages 18 et 19^{mm} avec mécanisme d'emboitage tout préparé, spécialement destiné pour la Boîte économique et imperméable à vis Borgel.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON.

Berner Medaillen-Münze

Zürich 1883

Diplôme p^r meill. poinçon

MARQUE DÉPOSÉE

Chaux-de-Fonds 1881

Médaille d'argent

Médailles de l'Exposition Universelle, à Paris 1889

F. HOMBERG, graveur-médailleur, BERNE

Atelier pour la Frappe de fonds de montres
Assortiment riche de dessins. — Album à disposition

Gravure artistique et industrielle sur métaux et bois
POINÇONS et ESTAMPES pour L'HORLOGERIE
Spécialité de Marques de Fabrique

On se charge gratuitement de l'Enregistrement au Bureau fédéral. Déjà 2000 marques ont été déposées par mon entremise et gravées dans mes ateliers. 1742-11

Technicum de Bienne. — ÉCOLE D'HORLOGERIE

Apprentissage complet : 3 ans.

Cours spéciaux tels qu'échappements, repassages, etc. — 18 mois.

Enseignement dans les deux langues.

Bureau cantonal d'observation des montres.

S'adresser au Directeur.

1966-14

LA COMMISSION.

Fabrique d'aiguilles de montres pour tous pays
Exportation. — Etablissement

MELCHIOR KEUSCH
Fleurier, Canton de Neuchâtel, Suisse.

Nouveau ! AIGUILLES A PORTRAITS Nouveau !

Modèles déposés N ^{os} 328, 350 et 393	N ^{os} de fabrication	—	—	—	—	L'empereur de Russie et Sadi Carnot.
		188	—	—	—	L'empereur et l'impératrice de Russie.
		187	—	—	—	L'empereur d'Allemagne.
		192	—	—	—	République.
		191	—	—	—	Le Président de la République française.

Aiguilles en acier, en composition, Louis XV et à pierres.

Prix modérés. — Qualité garantie. — Echantillons et prix (N. 8117 C^e) courant franco et gratis sur demande. 1851-8

Fabrique mécanique de boîtes acier
en tous genres

ROBERT GYGAX
S^T = IMIER

Spécialité de boîtes fantaisie, carrure invisible, système breveté, pour lesquelles il peut être fait tous sujets d'après dessins.

-52

TÉLÉPHONE

2104

Marché d'horlogerie de Bienne

Tous les Mardis au Bielerhof

dès 9 h. du matin à 4 h. du soir

sous les auspices du syndicat des fabricants d'horlogerie des cantons de Berne et Soleure

Achats. — Ventes. — Recueils des Marques de fabriques et renseignements verbaux gratuits aux fabricants syndiqués. 1884-1

La Chambre syndicale.

IMPRIMERIE

DE LA

Fédération Horlogère Suisse

CHAUX-DE-FONDS

Memorandums. — Têtes de lettres. — Factures. — Circulaires.
Effets de commerce. — Faire-part.

Cartes d'adresse, de visite et de convocation. — Cartes postales.
Adresses gommées. — Enveloppes.

Brochures. — Règlements. — Prix-courants. — Livres de bons.
Registres d'établissement. — Registres spéciaux.

Prompte exécution, travail soigné.

Se recommande à MM. les fabricants d'horlogerie et chefs d'ateliers.